

MOBiLiTÉ

SERVICE

**CONSEIL ET
ACCOMPAGNEMENT À LA
MOBILITÉ, AU BILAN DE
COMPÉTENCES ET A LA VAE**

UNE MISSION DU CDG88

Dans le cadre de ses actions en faveur de l'emploi et de la gestion des compétences, Le Centre de Gestion des Vosges a développé une mission dédiée à l'accompagnement de la mobilité et de l'évolution professionnelle des agents publics territoriaux.



POUR QUI?



Tout agent titulaire, stagiaire ou contractuel d'une collectivité ou d'un établissement public affilié au CDG88 peut bénéficier de conseils ou d'un accompagnement personnalisé dans une perspective d'évolution Professionnelle.



POUR QUOI?

- ⇒ **Anticiper et s'adapter à l'évolution des missions ou métiers**
- ⇒ **Dynamiser les parcours professionnels**
- ⇒ **Prévenir les risques liés à une future inadéquation de l'agent avec son poste de travail = prévention de l'exposition aux risques professionnels, prévention de l'usure professionnelle, réduction de l'absentéisme,**
- ⇒ **Se positionner comme un acteur majeur de l'épanouissement professionnel des agents**
- ⇒ **Développer son attractivité et contribuer à une dynamique de l'emploi et des métiers à l'échelle du territoire**



QUAND?

AGENT

- 
- un souhait de mobilité
 - un projet professionnel
 - un inconfort dans le poste
 - un besoin d'information
 - une reconversion pour raison de santé

EMPLOYEUR

- 
- une démarche d'évolution professionnelle ou de mobilité
 - une réorganisation des services
 - une situation professionnelle difficile

Vous pouvez informer vos agents de l'existence du dispositif de conseil et d'accompagnement individualisé proposé par le CDG88



COMMENT ?

Afin d'aider les agents dans la construction de leurs parcours professionnels, le conseil et l'accompagnement à la mobilité et à l'évolution professionnelle est assuré par le Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP) du CDG88 et est organisé principalement dans les Locaux à UXEGNEY en dehors ou sur le temps de travail de l'agent (sous réserve de l'accord de l'employeur et selon une organisation définie en concertation)

➔ 3 NIVEAUX DE PRESTATION SONT PROPOSÉS



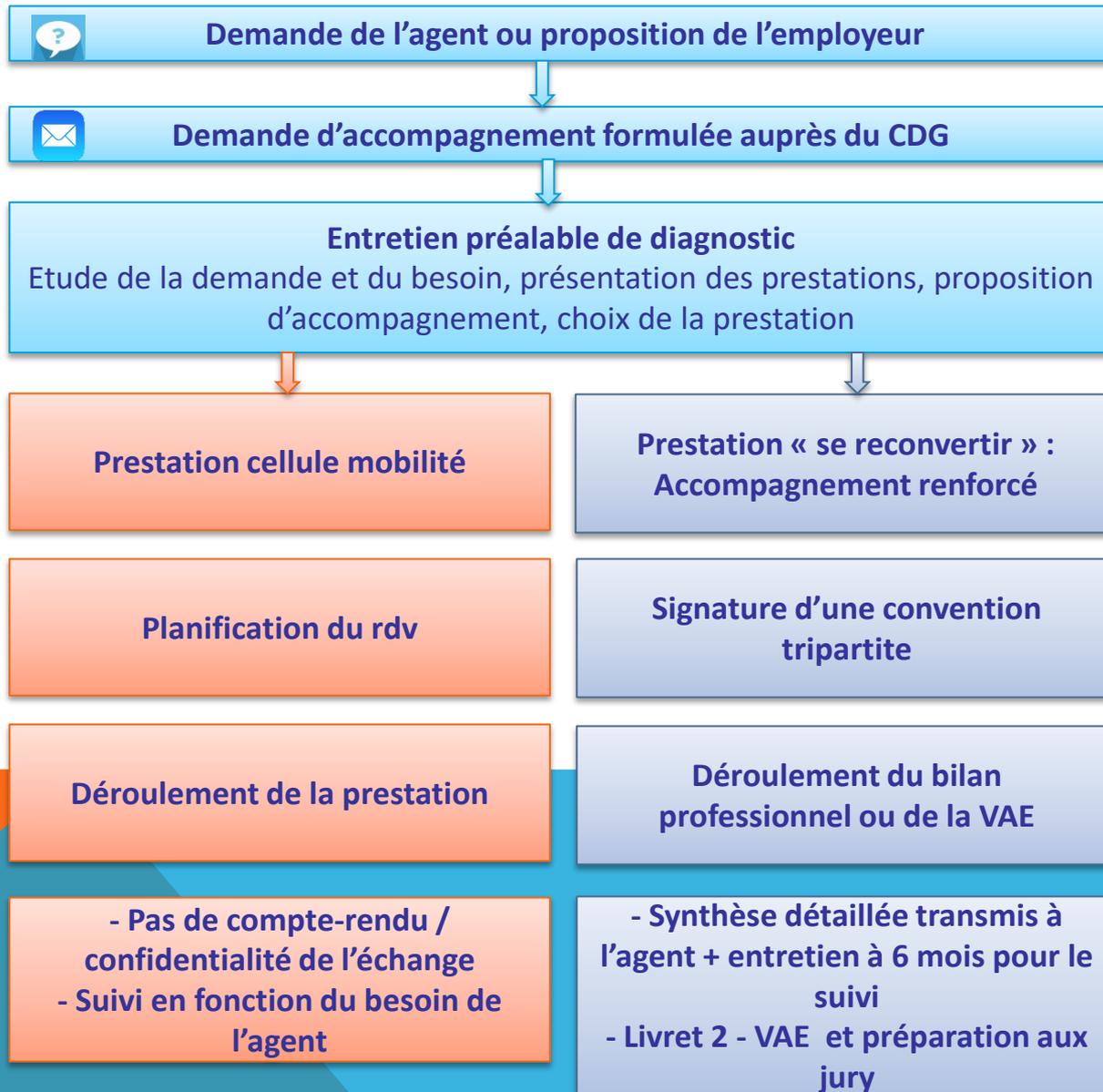
3 TYPES DE RDV EN FONCTION DU BESOIN

Le rdv d'information mobilité :	Le rdv bilan sur le parcours professionnel de l'agent :	L'aide à la recherche d'emploi :
Objectif : Informer et conseiller sur les possibilités et les dispositifs de mobilité au sein de la fonction publique, ou vers le secteur privé.	Objectif : Réaliser un point global sur le parcours professionnel	Objectif : Accompagner à un projet de mutation et à l'utilisation les sites de recherche d'emploi, conseiller sur les candidatures (CV et LM), Préparation aux entretiens de recrutement.
Durée : 1h + 1 entretien de suivi téléphonique sur demande		Durée : 2h d'entretien en face à face
Modalités : confidentiel – sans convention		
Tarif : Inclus dans la cotisation obligatoire		

SE RECONVERTIR

Le Bilan de compétences		L'accompagnement à la VAE
Objectif : Informer et conseiller sur les possibilités et les dispositifs de mobilité au sein de la fonction publique, ou vers le secteur privé.		Objectif : Accompagner à développer une pratique réflexive sur son expérience professionnelle et ses compétences afin de favoriser la réussite d'une certification.
Durée : 18 h Dont 12h d'accompagnement en face à face	Ou 24h Dont 18h d'accompagnement en face à face	Durée : 24h
Modalités : convention tripartite		Modalités : Convention tripartite Accompagnement en présentiel et à distance de 12h Individuel et collectif
Tarif : 1800 €	Tarif : 2400 €	Tarif : 1680 €
Possibilité de financement en cas de reconnaissance handicapée par le FIPFPH		

COMMENT ?





POURQUOI CHOISIR LE CDG88 ?

Accompagnement à la réalisation
du plan d'action = immersion,
interview métiers, ...

Service Mission Temporaire

Connaissance des domaines
Fonction Publique et Privée

Réseau, mise en relation





VOTRE INTERLOCUTRICE



Géraldine ROCHOTTE – Chargée de mission Compétences

03 54 04 62 42 ou mobilite@cdg88.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION